RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2024/2025

Nom du tournoi :	10 eme Flash du SCPGBAD
N° de dossier Poona :	2400644
Club ou comité organisateur du tournoi :	Organisateur : Comité de la Loire de Badminton Délégataire : Saint Chamond Pays du Gier Badminton
Lieu de la compétition :	Gymnase Pierre Joannon, 20 Rue de la Haute Garenne, 42400 Saint-Chamond

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne : Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétititon jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads NON	Poussins NON	Benjamins NON	Minimes NON	Cadets NON	Juniors NON

Le niveau géographique de la compétition est : National

2) La compétition se déroule du : 31/05 2025 au 31/05 2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 =	7	terrains
Salle 2 =		terrains
Salle 3 =		terrains
Salle 4 =		terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : David Arnaudier

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Claire Chazelas

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH non	DD non	Mx oui

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera : individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au : 18/05 2025

Le nombre maximum de joueurs sera de : 50 pour l'ensemble de la compétition

Une liste d'attente sera établie : par série en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

Critère 2 - Meilleur CPPH

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail : flash.scpgbad@gmail.com

lien BadNet : BadNet https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=24934

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	12.00 €	2 tableaux		3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera : individuellement uniquement

18) Le paiement est à effectuer : en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

Paiement via Badnet unqiuement lors de l'inscription.

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du : 22/05 2025

La confection des tableaux sera effectuée le : 22/05 2025

La confection des tableaux sera faite en tenant compte : du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription.** Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse…) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur…).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En prenant le premier joueur(euse) ou la première paire sur la liste d'attente.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera : Babolat 2

Le volant de référence plastique sera : Babolat Tournament

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera : en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

ront à disposition au bord des terrains pour noter le score et les joueurs devront saisir le score sur une tablette disponible à la table d

31) Pour tout volant touchant une structure fixe : À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible : À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

La compétition se déroulant sur Badnet, celle-ci pourra être suivi en ligne via l'application ebad.

Le plateau de jeu est réservé aux coaches (2 par demi-terrain là où la place le permet), aux joueurs, organisateurs et juge-arbitre.

Pour le bien et le respect de tous, il sera demandé à chacun de respecter la propreté des salles et des vestiaires. Des poubelles seront mises à disposition dans différents points du gymnase.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de
tous les articles du présent règlement. Le club de Saint-Chamond Pays du Gier décline toute responsabilité en cas de vol, incident, ...

Pour justifier votre forfait à la ligue, merci d'utiliser cette adresse : david.chaillou@badminton-aura-org.